

150 ANS

AU SERVICE DES ADHÉRENTS

150 ans d'existence !

Rares sont les mutuelles qui possèdent un tel parcours ! Retour sur les événements qui ont forgé l'identité de la MIF, indissociable du monde ferroviaire.

Une mutuelle forte de son histoire et résolument tournée vers l'avenir.



1865

Le 12 mai, un décret autorise la création de la Société de Secours Mutuels et de Prévoyance des Ouvriers et Employés de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans. Première composante historique de la MIF, elle deviendra la Société d'Ivry en 1938, suite à la création de la SNCF, puis la Mutuelle d'Ivry en 1948.



1880

Création de l'Association Fraternelle des employés des Chemins de fer Français (AFCF). Cette caisse de retraite et de secours, seconde composante historique de la MIF, deviendra la Fraternelle en 1926.

150 ans d'épargne cheminote

Les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir les événements qui ont forgé l'histoire de la Mutuelle au travers de planches historiques.



Les journées historiques MIF ont été l'occasion de réunir et de présenter un fonds documentaire historique autour de moments d'échange et de partage.



M. Gayraud, Président de la MIF, ouvre officiellement ces journées historiques aux côtés de M. Ambrosini, Directeur des Ressources Humaines à la SNCF.



L'histoire des cheminots en archives

.....
À l'occasion des journées historiques de la MIF, le Cercle Généalogique des Cheminots a proposé des ateliers de recherche et de découverte de son fonds documentaire animés par Henri Dropsy, Président de l'association.

Discussion et concentration lors de l'atelier de recherche et de découverte animé par le Cercle Généalogique des Cheminots.



Le Président de la MIF en grande discussion au sein de l'exposition sur l'histoire de la MIF aux côtés du monde du rail.



Dans le cadre des journées historiques célébrant son 150^e anniversaire, la MIF a ouvert ses portes au public, le 18 novembre 2015. Au programme : découverte du siège historique, exposition sur l'histoire de la Mutuelle et des chemins de fer, ateliers et conférence au cours de laquelle deux intervenants, MM. Ribeill et Charmois, sont revenus sur le parcours historique de la MIF.

Georges Ribeill, historien et sociologue, a tout d'abord rappelé en quoi la MIF se distingue des mutuelles cheminotes par sa vocation de mutuelle d'épargne proposant des produits d'assurance vie. Fondée sur l'épargne volontaire des agents, cette mutuelle unique en son genre a une origine composite : en 1976, les mutuelles d'agents de la SNCF, dont les objets se recoupaient en partie, se regroupent en une union où chaque membre est spécialisé dans un risque, créant ainsi trois mutuelles, avec des transferts d'activités de l'une à l'autre : les aides aux orphelins, les dots et les aides matérielles aux jeunes reviennent, dès lors, à la Mutuelle de l'Orphelinat des Chemins de fer Français ; la protection et l'assurance contre le risque maladie à la Mutuelle Générale des Cheminots ; les assurances retraite, vie et décès à la Mutuelle d'Ivry (la Fraternelle).



1936

Inauguration du nouveau siège social de la Fraternelle, à Paris, qui demeure, aujourd'hui encore, celui de la MIF.



1977

Création de la MIF - la Mutuelle d'Ivry (la Fraternelle) - suite au regroupement des activités de prévoyance de la Mutuelle d'Ivry et de la Fraternelle.



1986

Lancement des premiers contrats d'épargne placés sous le régime fiscal de l'assurance vie, avec, notamment, le Compte Épargne Retraite et le Compte Épargne Enfant.



2006

La MIF s'ouvre à tous... Elle n'est, désormais, plus seulement destinée aux employés de la SNCF, mais renforce ses liens avec le monde du rail dans une logique de développement affinitaire.

Revenant, ensuite, aux origines de l'histoire de la Mutuelle, Georges Ribeill a évoqué le rôle de la Compagnie des chemins de fer de Paris-Orléans (PO). Fondée en 1838, la Compagnie institue, en 1844, la participation aux bénéficiaires, dont une fraction est affectée à la constitution de futures pensions. Mais les petits employés et tous les ouvriers des ateliers d'Ivry en sont exclus! Pour réparer cette injustice, Augustin Cochin, délégué aux questions ouvrières, fait approuver, en 1865, la création d'une Société de Secours Mutuels et de Prévoyance des Ouvriers et Employés de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans. Dès sa première année d'existence, le PO lui verse une subvention de 10 000 francs. Singularité originelle, revendiquée un siècle après sa création, la Mutuelle s'en remet à la Compagnie pour retenir les cotisations de ses sociétaires, « prélevées à la source » sur leur solde!

M. Ribeill, historien, revient sur l'atypicité de la MIF dans le panorama des mutuelles cheminotes et sur les raisons de sa longévité.



M. Dropsy, Président du Cercle Généalogique des Cheminots, présentant les activités de l'association.

Jean Charmois, Directeur honoraire de la SNCF et actuaire, a quant à lui évoqué l'histoire des retraites. Après avoir expliqué les différences entre répartition et capitalisation, vision corporatiste, étatique et libérale, ou encore prestations définies et cotisations définies, il a apporté un éclairage sur les multiples débats de la mise en place des retraites des chemins de fer, très tôt marquée par les risques de sous-provisionnement, les pressions démographiques et les combats politiques. L'occasion de débattre avec l'assistance sur ces problématiques et d'aborder la question du partage des richesses.

M. Charmois, Directeur honoraire de la SNCF, en pleine présentation des enjeux historiques et d'avenir pour les retraites cheminotes.



Une assemblée attentive aux interventions de nos deux conférenciers.



2012

La MIF enrichit son offre prévoyance avec l'ambition d'en faire un second métier.



2015

*Vers une MIF 2.0 !
La Mutuelle a pris le virage de la digitalisation et du numérique en vue de favoriser la communication avec ses adhérents. Des améliorations régulières sont apportées sur le site web pour faciliter les démarches des sociétaires.*

Les journées historiques se sont
clôturées par un cocktail convivial.

MM. Lagarrigue et Gayraud,
ancien et actuel Présidents de la MIF,
célèbrent le 150^e anniversaire de la Mutuelle
lors de l'Assemblée Générale de juin 2015.



150^e Assemblée Générale

L'Assemblée Générale annuelle a revêtu un caractère particulier dans le contexte des 150 ans de la MIF, et une place importante a été accordée à cette commémoration. Le rapport de gestion et les comptes 2014 ont été approuvés, et les résolutions présentées ont été votées par les délégués, notamment concernant l'élargissement de la gamme de contrats à deux nouveaux produits «enfants» et à un contrat en unités de compte, qui sera le premier à être commercialisé à la MIF.